



OPTIMISATION DE LA TRANSITION DU GYMNASÉ À L'UNIVERSITÉ

Déclaration d'engagement de la CDIP et de swissuniversities, 27 juin 2019

La Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et la Conférence des recteurs des hautes écoles (swissuniversities) s'engagent à agir conjointement pour optimiser la transition du gymnase à l'université. Elles veulent ainsi contribuer à garantir à long terme un accès sans examen aux hautes écoles universitaires pour les titulaires d'une maturité gymnasiale.¹

Elles ont défini en tout six objectifs qu'elles entendent poursuivre avec les acteurs concernés. Parmi eux figurent les directrices et directeurs des gymnases et leur conférence (CDGS), les enseignantes et enseignants des gymnases et leur organisation faîtière (SSPES), ainsi que les services d'orientation universitaire et professionnelle. Chacune des parties impliquées est chargée de soutenir les mesures d'optimisation dans son domaine de compétence respectif.

La CDIP et swissuniversities veillent, quant à elles, à ce que la collaboration entre les gymnases et les universités de même qu'entre les universités et les services cantonaux soit renforcée et à ce que les conditions nécessaires à la réalisation des objectifs fixés soient créées de part et d'autre de la transition gymnase–université.²

I Objectifs

1 Gymnasiennes et gymnasiens

Les gymnasiennes et gymnasiens utilisent déjà activement, à une étape précoce de la formation gymnasiale, les informations mises à leur disposition concernant les domaines d'études possibles et la méthode de travail requise (culture de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation propre au système universitaire). Cela leur permet de mieux s'orienter dans le choix de leurs études, de clarifier suffisamment tôt leur vision des objectifs à atteindre et de se préparer en conséquence.

2 Étudiantes et étudiants en phase initiale de leurs études

Durant les premiers mois de leurs études universitaires, les étudiantes et étudiants ont l'occasion de se familiariser avec leur nouvel environnement et ses exigences. Des offres de soutien sont mises à leur disposition, notamment pour les aider à trouver, durant cette phase décisive et sélective des études, une juste adéquation entre leur niveau de compétence et le niveau d'exigence des études universitaires.

¹ La présente déclaration d'engagement découle du point 3 des recommandations de la CDIP du 17 mars 2016 relatives à la garantie à long terme de l'accès sans examen aux hautes écoles avec une maturité gymnasiale: «Afin de soutenir les cantons, la CDIP signe avec swissuniversities une déclaration d'engagement portant sur l'optimisation de la transition du gymnase à l'université.» Se fondant sur le rapport périodique sur l'éducation, les cantons et la Confédération se sont entendus en 2011 et 2015 sur plusieurs objectifs politiques communs, dont celui intitulé «Garantir à long terme un accès sans examen aux hautes écoles universitaires pour les titulaires d'une maturité gymnasiale».

² Les efforts prévus par la CDIP et swissuniversities à la transition gymnase–université peuvent aussi aider à atteindre un autre de ces objectifs politiques communs, celui intitulé: «Définir des mesures contribuant à réduire le taux d'abandon des études dans les hautes écoles universitaires.» Un troisième objectif, à savoir «Améliorer le choix des études et de la profession», s'inscrit également dans ce contexte.

3 Enseignantes et enseignants des gymnases

Les enseignantes et enseignants des gymnases s'informent sur les développements en cours dans leur discipline ou branche d'enseignement, ainsi que sur les possibilités d'entretenir des contacts avec les universités afin d'en avoir une image juste et actuelle. Ils contribuent ainsi à préparer de manière optimale leurs élèves aux études universitaires et à les soutenir dans le choix d'une filière.

4 Enseignantes et enseignants des universités, corps intermédiaire

Les enseignantes et enseignants des universités ainsi que les membres du corps intermédiaire s'informent sur le système éducatif suisse, interviennent en tant qu'experts dans le domaine gymnasial et s'engagent dans les commissions (organes de surveillance, commissions de maturité). Cela les aide dans leur activité d'enseignement, car ils peuvent ainsi mieux se mettre à la place des étudiantes et étudiants en phase initiale de leurs études, mieux évaluer les besoins en informations sur les universités dans les gymnases, mieux comprendre les exigences liées à l'accompagnement dans le choix des études, mais aussi, dans le sens inverse, mieux faire connaître les préoccupations des universités.

5 Conseillères et conseillers en orientation professionnelle, universitaire et de carrière

Les gymnases et les universités s'impliquent dans l'orientation universitaire et de carrière. Les gymnasiennes et gymnasiens sont informés sur les lieux où ils peuvent – dans leur école, leur canton ou leur région – bénéficier de conseils. Des services d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière facilement accessibles et compétents permettent aux futurs étudiantes et étudiants de disposer d'informations claires et détaillées sur les domaines d'études possibles, les méthodes de travail universitaires et les possibilités d'emploi au terme des études.

6 Acteurs institutionnels

Les autorités compétentes, les universités, les gymnases ainsi que les autres acteurs actifs à la transition gymnase–université entretiennent, dans le cadre de structures cantonales, régionales et nationales, un dialogue régulier en vue d'optimiser la transition du gymnase à l'université, le but final étant d'augmenter le taux de réussite dans les universités et de réduire si possible les décrochages et les changements d'orientation.

II Bonnes pratiques

La CDIP et swissuniversities actualisent et publient chaque année le document sur les bonnes pratiques qui recense les mesures utiles pour atteindre les objectifs fixés.